

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft (16): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **18.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 16 (1878.)

---

## L'ARTILLERIE DE POSITION EN SUISSE

*Rôle de l'artillerie de position.* — L'artillerie de position est appelée à armer et à défendre les fortifications et les retranchements établis, soit en temps de paix en prévision d'une guerre, soit en temps de guerre même pendant le cours des opérations.

Dans tout pays, il y a, tant à la frontière qu'à l'intérieur, un certain nombre de points qui ont une importance permanente; à la frontière, les grandes voies de communication, chemins de fer, routes, trouées d'invasion, permettant à un ennemi de concentrer rapidement ses forces pour faire à un moment donné irruption dans le pays; à l'intérieur, les capitales, les grands centres industriels et commerciaux, les contrées riches et fertiles, de la possession desquels dépendra presque toujours le sort d'un Etat. — En Suisse la contrée qu'il s'agirait surtout de conserver est le plateau, c'est-à-dire la partie comprise entre les Alpes et le Jura. Une fois ce plateau, avec ses grands centres de communications et d'approvisionnement tombé au pouvoir de l'ennemi, notre armée, refoulée dans les montagnes, n'y trouverait aucune des ressources indispensables à une résistance sérieuse et prolongée. Ces points importants devraient donc être protégés par des ouvrages dont la défense incomberait nécessairement à l'artillerie de position de concert avec certains corps de notre infanterie de landwehr.

Deux armées en présence occupent à chaque instant des positions nouvelles pour la possession desquelles se livrent les combats et les batailles. Ces positions acquièrent donc momentanément une importance majeure. On devra chercher à les renforcer par des ouvrages de fortification rapide formant des lignes de défense dont les clefs et les points d'appui seront occupés par des batteries de position. Ces dernières, disposant d'un matériel plus puissant, d'une efficacité de tir plus grande et protégés par des épaulements solides, viendront ainsi en aide à l'artillerie de campagne et aux troupes engagées. C'est là un nouveau point de vue sur lequel on doit envisager le rôle de l'artillerie de position.

Ces deux emplois de l'arme qui nous occupe ne s'excluent pas l'un l'autre; ils seront presque toujours simultanés.

En effet, les ouvrages permanents ne seront créés que sur quelques-uns des points d'appui les plus indispensables reliés plus tard par des lignes de défense formées d'une série d'ouvrages rapides parmi lesquels les batteries de position tiendront une place importante. Ainsi seront réunis les deux rôles de l'artillerie de position, défense d'ouvrages permanents et emploi de *batteries à pied* — pour ainsi dire — destinées à prêter un concours efficace à l'artillerie de campagne.

Il est hors de doute que la précision, l'étendue et la puissance de feu de l'artillerie de position de concert avec l'emploi des retranche-